



HAAC

N° 17 /HAAC/18/P

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans la perspective des élections législatives du 20 décembre 2018 et à quelques jours de l'ouverture de la campagne électorale, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) invite les acteurs des médias à respecter scrupuleux les règles déontologiques et à bien jouer leur partition dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information sur l'actualité électorale.

Dans ce contexte, il est évident que les médias nationaux, officiels et privés, écrits, audiovisuels et en ligne, ainsi que la presse étrangère ont un rôle fondamental à jouer dans la réussite du scrutin à venir, à travers un traitement professionnel des informations y relatives.

A cet effet, la HAAC convie les directeurs de publication, les directeurs des radios et télévisions, de même que les responsables des organes en ligne et tous les journalistes à éviter de relayer des informations appelant au trouble à l'ordre public, à la haine et à la violence.

En cette période sensible de l'histoire de notre pays, les journalistes doivent veiller à ne pas se substituer aux acteurs politiques.

La HAAC convie l'ensemble de la presse à continuer de jouer son rôle de médiateur en faisant preuve de responsabilité sociale, en appelant les différents protagonistes au dialogue, à l'apaisement, à l'union et à la réconciliation nationale, pour des élections législatives libres, transparentes et apaisées, le 20 décembre 2018.

Fait à Lomé, le 28 novembre 2018

Le Président



Pitalounani TELOU